

Critères de Participations aux Manifestations Artisanales et Touristiques :



Comment participer à une foire ?

La participation aux foires et salons internationaux offre un éclairage précieux sur les marchés étrangers et permet d'identifier les clients potentiels et de mieux profiler les produits qui y sont destinés.

Critères de Participations aux Manifestations Artisanales et Touristiques :

Au niveau national :

Etre répertorié à la Chambre de Métiers ;

Avoir la carte professionnelle d'artisan en cours de validité ;

S'engager à respecter le règlement intérieur de l'évènement ;

S'engager à n'exposer que les produits de son corps de métiers ;

Payer les frais d'inscription pour cinq mille francs (5 000 FCFA).

Au niveau de l'Afrique :

Etre répertorié à la Chambre de Métiers ;

Avoir la carte professionnelle d'artisan en cours de validité ;

Fournir les diplômes de participation d'au moins de deux (02) à trois (03) manifestations au niveau national ;

S'engager à respecter le règlement intérieur de l'évènement ;

S'engager à n'exposer que les produits de son corps de métiers ;

Payer les frais d'inscription pour quinze mille francs (15 000 FCFA).

Au niveau International (Europe, Amérique, Asie) :

Etre répertorié à la Chambre de Métiers ;

Avoir la carte professionnelle d'artisan en cours de validité ;

Fournir les diplômes de participation d'au moins de deux (02) à trois (03) manifestations au niveau national, de deux (02) au niveau de l'Afrique ;

S'engager à respecter le règlement intérieur de l'évènement ;

S'engager à n'exposer que les produits de son corps de métiers ;

Fournir une attestation de garantie attestant son retour du pays d'accueil après l'évènement ;

Payer les frais d'inscription pour cinquante mille francs (50 000 FCFA).

APCM MALI Le Président